Ref. formation 202112105897

CS Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - CFAA 64
CLEMENT Sandrine
05.59.29.15.10
sandrine.clement01@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de ce certificat de spécialisation est capable de prendre en charge un projet d'activité de tourisme rural depuis son élaboration (analyse du contexte, description du projet et des étapes de sa réalisation, identification de ses conséquences chiffrables et non chiffrables) jusqu'à la réalisation des prestations (organisation, planification du déroulement de l'activité, planification du travail, analyse des résultats techniques et économiques) et leur commercialisation.

Contenu et modalités d'organisation

UCP1 : Élaborer un projet d'activité de tourisme rural : Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - présenter les fondements d'un projet de tourisme en espace rural - analyser le contexte d'un projet d'activité de tourisme - décrire un projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation - identifier les conséquences de la réalisation d'un projet UCP2 : Raisonner la conduite d'une activité de tourisme rural Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - organiser l'activité de tourisme rural - choisir des modalités de réalisation d'une prestation touristique - analyser les résultats de l'activité UCP3 : Réaliser des prestations de tourisme rural Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - réaliser l'accueil et l'information des clients - réaliser une prestation de tourisme rural - réaliser des enregistrements en vue d'une analyse des résultats UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - choisir

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation tourisme vert, accueil et animation en milieu rural -
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259580	du 01/09/2022 au 30/06/2023	Hasparren (64)	CFA AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - CFAA 64		Non éligible	Contrat app
00330241	du 01/09/2023 au 31/08/2024	Hasparren (64)	CFA AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - CFAA 64		Non éligible	Contrat app